

Le pape François règle ses comptes : une véritable chasse aux sorcières à la Curie ! – 11 novembre 2014

Publié le 11 novembre 2014 · 4 min de lecture

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.



À la suite du synode sur la famille, les prélats conservateurs sont limogés de la curie les uns après les autres. Une véritable chasse aux sorcières ! De notre correspondant à Rome, Dominique Dunglas

Au Vatican, la vengeance est un plat qui se mange... chaud. Moins d'un mois après la clôture du synode sur la famille, **le pape François a limogé le cardinal Raymond Leo Burke (1)**, chef de file des conservateurs, de ses fonctions de préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique, la cour de cassation du Vatican.

Sa nomination au poste de cardinal patron de l'ordre souverain de Malte ne trompe personne, puisqu'il s'agit d'un titre honorifique qui le met totalement à l'écart de la curie romaine.

Âgé de 66 ans – la force de l'âge pour un cardinal –, nommé archevêque de Saint-Louis du Missouri par Jean-Paul II, Raymond Leo Burke est considéré comme un proche de Joseph Ratzinger et [il est très populaire parmi les traditionalistes](#). Ardent défenseur de la messe tridentine, il collectionne les « galero », le chapeau cardinalice rouge aboli par le concile Vatican II.

Durant le synode, le cardinal américain s'était opposé à toute évolution de la morale sexuelle de l'Église. Mais au-delà de ses opinions, partagées par de nombreux autres prélats, il n'avait pas craint de s'en prendre directement au pape François.

« Le pape a fait beaucoup de mal au synode en ne disant pas ouvertement quelle est sa position. Comme pasteur universel, il doit servir la vérité. Le pape n'est pas libre de changer la doctrine sur l'immoralité des actes homosexuels, l'indissolubilité du mariage ou toute autre doctrine de la foi. » Évoquant « une Église sans gouvernail », il n'avait pas écarté un risque de schisme « si le synode allait contre l'enseignement de l'Église ».

Un combat dont il connaissait les dangers. Il avait d'ailleurs lui-même évoqué le risque de son limogeage. Raymond Leo Burke a été remplacé par **l'évêque français Dominique Mamberti (2)**.

La purge n'est pas terminée

S'il est le plus en vue, Raymond Leo Burke n'est pas le premier prélat conservateur limogé par l'évêque de Rome après le synode. Le 5 novembre dernier, les deux secrétaires de la Congrégation du culte divin, **Anthony Ward** et **Juan-Miguel Ferrer Grenesche**, ont été remerciés. Et la purge n'est pas terminée.

Pourtant nommé par le pape François préfet du secrétariat pour l'Économie et membre du Conseil de la Couronne – les neuf cardinaux chargés d'étudier la réforme de la curie –, **le cardinal George Pell** est tombé en disgrâce pour des choix liturgiques préconciliaires et pour s'être prononcé contre la communion aux divorcés remariés.

Le maroquin du ministre de l'Économie du Vatican est menacé. Désormais, l'ultime représentant des conservateurs dans les hautes sphères de la hiérarchie vaticane est le **cardinal Gerhard Ludwig Müller**, préfet de la Congrégation de la foi.

Si sa voix est isolée, elle est néanmoins capitale, car c'est en « gardien du dogme » que le patron de l'ancien Saint-Office s'est prononcé contre les ouvertures en faveur des homosexuels ou de la communion des divorcés remariés.

Dominique Dunglas in Le Point.fr

Sources : Le Point/CorseNetInfos.fr/Vatican Insider/Riposte Catholique/Il Bollettino/LPL

Notes de LPL

(1) « Rinunce e nomine » – **Il Bollettino** du 8 novembre 2014

(2) Jusqu'ici secrétaire pour les relations avec les États (ministre des Affaires étrangères) Mgr Mamberti est diplômé d'études politiques et de droit public. Il a été ordonné prêtre pour le diocèse d'Ajaccio le 20 septembre 1981. Dès 1986, il a fait son entrée au service diplomatique du Saint-Siège. Il a successivement nonce en Algérie, au Chili, au Liban et aux Nations unies. Le 3 juillet 2002, il a été consacré évêque en la basilique Saint-Pierre de Rome par le secrétaire d'État du Saint-Siège. Le Pape lui a attribué le titre d'archevêque in partibus de Sagone, évêché aujourd'hui disparu, qui se situait dans la région d'origine de Dominique-François Mamberti. De 2002 à 2006, le nouveau préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique, a été nonce apostolique au Soudan, en Érythrée et en Somalie avant d'être nommé secrétaire pour les relations avec les États de la Secrétairerie d'État le 15 septembre 2006.

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/nouveau-magistere/le-pape-francois-regle-ses-comptes-une-veritable-chasse-aux-sorcieres-a-la-curie-11-novembre-2014

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France